

**TROISIEME PARTIE :**  
**MISE EN ŒUVRE ET EXPERIENCE**

## **10. CREATION D'UN PROGRAMME EFFICACE D'APPLICATION DES LOIS**

Ce chapitre examine les questions intrinsèques à la création et à la gestion des programmes d'application des lois. Bien que la structure et les ressources du programme dépendent fortement des rôles, des responsabilités ainsi que des types de prérogatives disponibles et convenant à chacune des situations, certaines démarches et décisions sont communes à l'élaboration de la majorité des programmes.

### **LE PERSONNEL**

#### **Le rôle du personnel du programme**

Les programmes d'application des lois font généralement appel à une combinaison d'aptitudes et de savoir-faire, y compris les compétences scientifiques, juridiques, administratives et d'ingénierie. Ces compétences devront œuvrer ensemble efficacement en vue d'identifier et de répondre aux violations.

L'assignation des rôles au personnel du programme doit tenir compte, en particulier, du degré d'implication des inspecteurs dans le suivi des violations repérées. Dans certains programmes, les inspecteurs focalisent leur attention sur les inspections, alors que les autres membres du personnel technique et juridique sont responsables des actions prises contre les transgresseurs. Dans d'autres programmes, les inspecteurs jouent un rôle prépondérant dans l'application des mesures exécutoires. Aussi la définition claire des rôles des individus impliqués dans l'application des lois représente-t-elle une assise nécessaire à l'efficacité et à la coopération. Dans bon nombre de pays, le personnel technique et juridique opère la main dans la main pour la constitution des dossiers exécutoires. Le Tableau 10-1 indique quelques unes des responsabilités qui incombent en général au personnel technique et juridique dans l'action qu'ils mènent en vue d'identifier un transgresseur et de constituer le dossier y afférent.

#### **Le niveau des effectifs**

L'idéal pour un programme d'application des lois est de disposer d'un effectif suffisant pour accomplir les objectifs du programme. Mais en réalité, les objectifs du programme sont tributaires du niveau d'effectifs que les ressources du programme autorisent. Aussi les stratégies des effectifs et du programme sont-elles souvent interdépendantes.

La stratégie du programme doit définir la fréquence des inspections et la durée que nécessite le personnel pour les effectuer. La durée de l'inspection comprend le temps nécessaire à l'inspection proprement dite, le temps de planification de l'inspection ainsi que le suivi par des rapports écrits et d'autres actions. Le temps précédent et subséquent à l'inspection peut être deux fois plus long que l'inspection elle-même.

Les décideurs devront s'assurer, en outre, de l'équilibre dans la répartition de l'effectif sur les diverses fonctions du programme, afin d'éviter les goulots d'étranglement suscités par une dotation en personnel inadéquate dans un domaine particulier. Par exemple, accorder une attention accrue à l'identification des violations signifie qu'un grand nombre de violations identifiées n'a pas encore été traité et, partant, le programme perd sa crédibilité et fonctionne inefficacement.

#### **La formation**

Développer en profondeur l'expertise que nécessite un programme d'application des lois est un réel défi. Obtenir la combinaison correcte des aptitudes et des compétences n'est pas chose aisée.

**TABLEAU 10.1 RESPONSABILITES TYPE DU PERSONNEL TECHNIQUE ET JURIDIQUE DANS L'APPLICATION DES LOIS SUR L'ENVIRONNEMENT**

<b>Etape de mesure exécutoire</b>	<b>Responsabilités type du personnel technique</b>	<b>Responsabilités type du personnel juridique</b>	<b>Responsabilités conjointes</b>
1. Déterminer si l'entreprise est en conformité.	Rassembler des informations sur la nature et les causes de la violation, et ce que le transgresseur aurait dû faire pour l'empêcher	Obtenir l'accès à l'entreprise par le biais d'un mandat de perquisition	
2. Déterminer la mesure exécutoire afférente à la violation.	Evaluer la gravité de la violation.  Préparer une réponse formelle.	Evaluer dans quelle mesure la source a transgressé la loi. Déterminer l'action juridique appropriée.  Examiner la réaction officielle.	Déterminer la mesure exécutoire.
3. Envisager de négocier un arrangement en dehors du tribunal.			Négocier un arrangement avec l'entreprise violatrice.
4. Etablir un dossier civil ou pénal.			Discuter et réunir les preuves nécessaires à une action civile ou pénale. Négocier avec l'entreprise. Préparer les documents nécessaires pour l'audience.
5. Présenter l'affaire à la cour.	Se présenter à la cour pour plaider les jugements techniques d'une affaire.	Se présenter à la cour pour débattre l'affaire.	

L'application des prescriptions est un domaine tellement spécialisé qu'il exige une formation en cours d'emploi, soit de façon formelle, par le biais de programmes de formation, ou informelle, tel par exemple en jumelant un nouvel employé à un autre plus expérimenté effectuant les mêmes tâches.

La formation intégrée (formation conçue pour rehausser les aptitudes de base dans une variété de compétences) est très utile aux fins de perfectionner des aptitudes interdisciplinaires essentielles à l'application des lois, d'instaurer un esprit d'équipe ainsi qu'une base d'entente mutuelle et de connaissances nécessaires à la coopération future. La U.S. Environmental Protection Agency, par exemple, met sur pied un institut national de formation qui dispense une formation intégrée aux inspecteurs, aux avocats et autres membres du personnel du programme, et ce, à tous les niveaux du gouvernement.

Les prescriptions en matière d'environnement sont complexes et en constant changement. La formation spécialisée est souvent requise pour créer une expertise approfondie dans les différents domaines du programme et d'assurer la formation continue du personnel en fonction des modifications apportées aux prescriptions ou selon les changements subis par la stratégie du programme.

La loyauté et l'équité sont importantes pour un programme efficace d'application des lois. Par ailleurs, la formation du personnel du programme aux normes de conduite professionnelle est indispensable à la crédibilité du programme.

### **L'utilisation de tierces parties**

Quelques programmes d'application des lois utilisent des entrepreneurs ou de tierces parties pour exécuter certaines fonctions du programme, telles les inspections. Les tierces parties peuvent être particulièrement utiles pour les fonctions suivantes :

- Compenser la pénurie en personnel du gouvernement.
- Assurer un effectif adéquat pendant les étapes d'un programme (telles les premières rondes d'inspections) qui exigent plus de personnel que d'habitude.
- Opérer par cumul d'activités.
- Fournir une expertise spécialisée qui n'est pas immédiatement disponible auprès de l'organisme gouvernemental.

L'utilisation des tierces parties soulève, cependant, bon nombre de questions, à savoir :

- Les qualifications. Il convient de s'assurer par des moyens appropriés que ces tierces parties possèdent les qualifications et le savoir indispensables à l'exécution des inspections conformément aux procédures établies par le programme. Par exemple, les tierces parties seront appelées à accomplir une session particulière de formation, ou à obtenir un type particulier de certification.
- La confidentialité. L'information obtenue durant l'inspection est généralement considérée confidentielle. Des mécanismes sont nécessaires pour s'assurer que l'information recueillie par les tierces parties demeure confidentielle.
- La loyauté et la consistance. L'information rassemblée pendant une inspection constitue le point de départ d'une décision stipulant qu'une violation a été commise et qu'une action contraignante doit être intentée. L'utilisation d'inspecteurs tiers soulève le problème de savoir si les décisions fondées sur les résultats des inspections des tierces parties sont compatibles avec les décisions basées sur l'information rassemblée par les inspecteurs du programme.

## LES SYSTEMES DE GESTION DE L'INFORMATION

Comme indiqué dans les précédents chapitres, l'information sur la communauté réglementée, sur les violations ainsi que sur les activités du programme sont primordiales à la gestion du programme. Cette information sert à l'élaboration des priorités et des stratégies permettant d'utiliser le plus efficacement possible les ressources du programme (Chapitre 4), de contrôler la conformité (Chapitre 6), et d'évaluer les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du programme (Chapitre 9).

Un programme d'application des lois aura tout avantage à disposer d'un système de gestion de l'information. Les systèmes varient selon les différents programmes sur l'environnement et les pays, en fonction du volume d'information à gérer et les ressources disponibles pour sa gestion. Les systèmes informatisés sont inappréciables en ce sens qu'ils permettent un stockage rapide et sophistiqué de l'information, ainsi que sa récupération et son analyse. Mais indépendamment du type de système, la planification de la gestion de l'information est importante pour l'efficacité du programme. Les principales questions à examiner au plan de la planification comprennent, notamment :

- Quelle information faut-il obtenir ?
- Qui est responsable de sa collecte ?
- Qui est responsable de sa consignation ?
- Pour quelle durée faut-il maintenir l'information dans les dossiers ?
- Quels sont les types d'analyse de l'information faut-il accomplir ?
- Qui sera chargé de ces analyses et à quel intervalle ?
- Quelle information est-elle jugée confidentielle, le cas échéant ?
- Quelle est l'information, le cas échéant, qui peut être rendue publique ?

Aux Pays Bas, le gouvernement a lancé un programme biennal pour répertorier l'état de conformité des neuf cents entreprises possédant des permis pour le traitement des déchets dangereux. Les inspecteurs remplissent, dans ce cadre, un questionnaire pour chaque entreprise et transmettent les résultats à un ordinateur central. Le système d'information est élaboré de manière à établir des rapports sectoriels sur le comportement à l'égard de la conformité, la qualité du permis et les impacts sur l'environnement. Les inspecteurs ont reçu une formation intensive, appuyée par des manuels écrits sur la méthode d'obtention, de consignation et de transmission des données. Les résultats servent à soutenir l'élaboration de politiques en matière de traitement des déchets dangereux.

## LE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Il est évident que le financement est important pour la mise en place d'un programme d'application des lois. Les programmes d'application des lois utilisent différentes sources de financement, selon les pays. Ces sources comprennent :

- Les recettes générales. Beaucoup de pays financent les programmes sur l'environnement, y compris les programmes de mise en application, en affectant des fonds procédant des recettes générales, tels les revenus ou les taxes sur les ventes provenant de l'industrie et/ou des citoyens.
- Les redevances pour pollution. Les programmes de mise en application peuvent être financés par des taxes ou redevances imposées aux entreprises sur la base du volume et/ou de la toxicité de leur pollution.

- Les frais d'inspection. Les revenus de certains programmes proviennent des frais d'inspections pris en charge par les entreprises. C'est l'approche adoptée par la Suède.
- Les frais de permis ou de licence. Les revenus d'un programme peuvent découler des frais perçus des entreprises pour l'obtention d'un permis ou d'une licence.
- Les sanctions monétaires. Les décideurs devront décider ce qu'il faut faire avec les sanctions monétaires perçues pendant le programme. Ces montants peuvent être déposés dans un fonds général du gouvernement ou un fonds d'un programme sur l'environnement, ou être employés directement pour payer les dépenses du programme d'application des prescriptions. L'emploi des sanctions monétaires pour régler les dépenses d'un programme est une approche largement utilisée par les Etats, aux Etats Unis, mais pas par le gouvernement national. L'inconvénient de cette source de financement est qu'un programme risque de perdre sa crédibilité s'il s'avérait que les mesures exécutoires sont prises dans le but d'accroître le revenu. Si le programme est financé par le biais de sanctions, il convient de définir, dans les réglementations et les procédures, certains procédés permettant d'assurer l'équité, en d'autres termes, veiller à ce que la sanction du programme ne cible pas des entreprises spécifiques en raison de la recette potentielle.

## **EVOLUTION DES PROGRAMMES DE MISE EN APPLICATION**

Les programmes de mise en application évoluent avec le temps. Cette section offre des exemples sur la manière dont certains programmes ont évolué. Ces exemples ne sont pas donnés comme modèles d'évolution, mais pour démontrer que l'application des prescriptions peut réussir dès les premiers stades d'exécution d'un programme. Ils montrent également comment les programmes d'application passent généralement par différents stades d'évolution, en fonction des enseignements tirés et des conditions nouvelles.

### **La mise en application des prescriptions : une priorité**

La priorité accordée par le gouvernement à la mise en application des prescriptions est un facteur important qui contribue au succès du programme sur l'environnement. Il y a eu des périodes, tant aux Etats Unis que dans les Pays Bas, où l'application des prescriptions n'était pas une priorité, de sorte que les objectifs généraux sur l'environnement n'étaient pas efficacement atteints. Dans les deux cas, ces lacunes ont focalisé l'attention sur l'application des prescriptions pour aboutir à une amélioration substantielle dans la qualité de l'environnement.

Aux Etats Unis, vers la fin des années 70, la U.S. Environmental Protection Agency a déployé d'importants efforts en matière d'application des prescriptions en vue d'amener les transgresseurs les plus significatifs à la conformité. Cet effort a eu beaucoup de succès. Mais après 1980, le nombre de procès civils fédéraux conjugués aux activités d'application des prescriptions ont enregistré une chute brutale en raison de la réorganisation du programme ainsi que d'une perception largement partagée que les responsables de l'U.S. EPA n'accordaient plus l'attention voulue à l'application des prescriptions.

Dans un souci, rendu public sur une large échelle, de redresser la situation, une nouvelle direction a été nommée à la tête de l'U.S. EPA au début des années 80. Les stratégies d'application des prescriptions ont été remodelées en 1984, le nouvel administrateur et son adjoint mettant invariablement l'accent sur l'application des réglementations. Mais cela n'était pas suffisant. Aussi un nouvel appareil de gestion a-t-il été mis en place en vue d'impulser les efforts d'application des prescriptions, de systématiser et de restructurer la mise en application des prescriptions, de sorte qu'elle n'ait plus à subir les caprices de la direction. L'U.S. EPA dispose désormais de stratégies bien définies, de mesures et de systèmes de gestion de l'application des prescriptions sans précédent. La mise en application des prescriptions demeure une

priorité pour l'U.S. EPA. L'accent que la direction met sur l'application des prescriptions a été à la base de l'évolution que le programme a connue entre les années 80 et le début des années 90, répondant ainsi aux nouveaux défis et aux conditions nouvelles.

Les Pays Bas ont connu, quant à eux, de nombreux scandales écologiques portant sur les déchets dangereux à la fin des années 70 et le début des années 80. Les lois nationales concernant les déchets dangereux n'étaient pas appliquées en l'absence d'un programme d'application des prescriptions. Soucieux de remédier à cet état de fait, le gouvernement néerlandais a fait de cette application une priorité, et ce, en mettant en place le Multiyear Intensification Program (MIP) (Programme d'Intensification multiannuel), et dont les principaux objectifs sont :

- Améliorer sensiblement la qualité d'application des prescriptions au niveau national en veillant au développement du savoir-faire et des compétences du personnel MIP, à l'attribution d'effectifs et de ressources accrues aux activités d'application des prescriptions, à l'amélioration de la gestion interne des ressources destinées à l'application des prescriptions et à la promotion de la coopération entre les différents groupes impliqués dans cette action.
- Impliquer les responsables aux niveaux provincial et local en développant leurs capacités et leur expertise, en renforçant le pouvoir du Ministère Public, et en augmentant la disponibilité des forces de police affectées à l'application des prescriptions.
- Edifier un réseau de coopération entre tous les organismes concernés.

Le programme, mis en place pour une période de six ans, a été déterminant pour l'impulsion de l'application des prescriptions, tant au niveau national qu'au niveau local. Pendant cette période, le gouvernement national a mis en place un programme complet sur l'environnement, intitulé la "National Environmental Policy Plan" (Plan de politique nationale sur l'environnement). Ce Plan renforce davantage l'application des prescriptions en fournissant les ressources financières aux provinces et municipalités pour leur permettre de rehausser, sur une période de 4 ans, leurs activités d'application des prescriptions jusqu'à un niveau adéquat. Des ressources financières ont également été attribuées au Ministère public et à la police afin qu'ils apportent un supplément d'attention à la mise en application de la législation sur l'environnement (prévue par la loi pénale).

### **L'évolution des pouvoirs**

Le tableau 7-1 énumère les pouvoirs utiles à un programme d'application des prescriptions. Les programmes de mise en application commencent généralement par un nombre bien moindre de pouvoirs. Des pouvoirs supplémentaires sont attribués progressivement, au fur et à mesure de la révision des lois, lorsque les efforts déployés pour résoudre les problèmes restent infructueux et que le besoin de nouveaux pouvoirs devient plus aigu. L'ajout de nouveaux pouvoirs est souvent fondé sur une interprétation créative des lois en vigueur. Même aux Etats Unis, où les programmes se distinguent par une plus grande maturité, de nouveaux pouvoirs sont accordés pour combler des lacunes demeurées inaperçues ou pour répondre à des changements dans des problèmes écologiques où de nouveaux pouvoirs n'étaient pas prévus mais qui le sont désormais.

Au Canada, par exemple, l'application pénale constituait le mécanisme prédominant en matière d'application des prescriptions au niveau national. Les lois canadiennes ont évolué vers l'institution de conditions très créatives d'application pénale. Les responsables canadiens examinent actuellement la possibilité d'instituer un programme complémentaire d'application des lois civiles. Le débat est engagé pour décider si les lois canadiennes disposent de pouvoirs suffisants qui leur permettent d'élaborer un programme d'application des lois civiles.

Aux Etats Unis, jusqu'à une date récente, les programmes nationaux d'application des prescriptions étaient de nature civile surtout, bien que l'on pouvait recourir à certains pouvoirs généraux pour l'application des lois pénales en matière d'environnement (telle l'interdiction générale de frauder le gouvernement). Le nombre d'applications pénales s'est accru avec le temps, les pouvoirs de chacune des lois américaines sur l'environnement ayant été expressément renforcés. En outre, de nouveaux pouvoirs ont été ajoutés de sorte que les sanctions monétaires peuvent désormais être imposées, aussi bien administrativement que par le biais des tribunaux, par quasiment tous les programmes américains. Ainsi, l'importance des programmes administratifs civils s'est-elle sensiblement accrue.

Plusieurs programmes américains sur l'environnement ont démarré avec des pouvoirs insuffisants pour accomplir leurs objectifs. Par exemple, les premières lois américaines sur les déchets dangereux ne laissaient aucune prérogative pour la correction des dégâts subis antérieurement par l'environnement dans des opérations qui se poursuivent encore avec les déchets dangereux. Cette prérogative a été ajoutée ultérieurement. La loi initiale "Clean Air Act" ne donnait aucun pouvoir au gouvernement fédéral pour réclamer ou imposer des sanctions monétaires, de sorte que les fonctionnaires du programme devaient recourir à une ordonnance d'un tribunal pour imposer des calendriers de conformité. Le pouvoir d'imposer des sanctions monétaires a été ajouté quelques années plus tard.

### **Identification de la communauté réglementée et établissement des priorités**

Les programmes de mise en application disposant de ressources et d'informations limitées commencent souvent leurs activités en polarisant l'attention sur les quelques sources qui provoquent les plus sérieux problèmes écologiques ou de santé publique. Aux Etats Unis, par exemple, les programmes nationaux d'application des prescriptions se concentraient d'abord sur un groupe relativement restreint des principales sources pour s'assurer de la mise en place des contrôles essentiels de pollution. Les premiers efforts pour l'application des prescriptions se sont axés sur des industries particulières, telles les industries énergétiques et l'acier, ce qui a permis aux fonctionnaires d'application de puiser leur expérience et leur savoir-faire dans ces principales sources de pollution. Les priorités devenaient plus sophistiquées parallèlement à l'évolution des programmes. Désormais les priorités sont établies avec le dessein de réduire les risques posés à l'environnement et à la santé publique et de créer la dissuasion. Dans les programmes américains, le besoin de trouver un équilibre entre une présence élargie pour l'application des prescriptions dans la communauté réglementée et le ciblage des transgresseurs les plus importants a été différemment traité selon le moment. Des formules simples, telle "l'inspection des principales sources de pollution atmosphérique ou de l'eau au moins une fois l'an", sont remplacées par des approches plus adaptées répondant aux priorités et aux besoins locaux.

### **La promotion de la conformité**

Il est essentiel d'examiner, lors de la structuration d'un programme d'application des prescriptions, la part qui doit revenir à la promotion de la conformité et celle destinée à l'application. La solution de cette question dépend, dans une large mesure, de la culture et de la situation réglementaire particulière. Le programme américain d'évacuation des eaux fournit un exemple où la promotion de la conformité n'a pas aussi bien réussi à atteindre la conformité qu'après sa combinaison avec l'application des prescriptions. Les premiers efforts visant à promouvoir la conformité étaient sous forme de subventions accordées aux municipalités pour leur permettre de construire des systèmes de traitement des eaux usées conformément aux normes légales. Il n'empêche que les taux de conformité étaient relativement bas. Cependant des résultats probants ont été enregistrés en un court laps de temps dès que des mesures exécutoires significatives ont été imposées, associées à des pénalités monétaires (voir dernière section du Chapitre 7).

## **Le contrôle de la conformité**

La formation des inspecteurs est une question cruciale pour les programmes de mise en application. De nombreux programmes d'application s'appuient sur la formation en cours d'emploi où les inspecteurs principaux assurent la formation du personnel subalterne sur le terrain. Pour des programmes entièrement nouveaux, beaucoup d'inspecteurs s'initient par expérience, avec chaque inspection. Avec l'expérience, des directives d'inspection et des questionnaires peuvent être établis. En outre, la mise au point de systèmes fiables d'auto-vérification et d'auto-contrôle prend du temps. Il s'agit là d'un processus à plusieurs étapes. Dans une première étape, l'on peut s'assurer, par exemple, que l'équipement nécessaire à l'auto-contrôle est effectivement installé et opérationnel. La deuxième étape serait de comparer les résultats de différentes sources en vue de cibler les inspections. La troisième étape consiste souvent en l'élaboration d'un système de gestion de l'information afin que son accès et son utilisation par le personnel du programme soient plus faciles.

## **Les mesures exécutoires**

Les politiques relatives aux mesures exécutoires évoluent avec le temps, parallèlement à l'expérience acquise et à l'introduction de nouveaux pouvoirs. Aux Etats Unis, certaines politiques d'application des prescriptions sont expérimentées avant d'être rendues définitives. Certains programmes d'application retardent à dessein l'élaboration de mesures exécutoires et de politiques de sanctions jusqu'à l'obtention de quelque expérience avec les types émergents de violations et la recherche des meilleures méthodes permettant d'amener les sources à la conformité.

## **Les rôles et les responsabilités**

Nombreuses sont les décisions qu'il faut prendre en compte en matière de structuration et d'exécution d'un programme d'application des prescriptions, à savoir, le degré de centralisation par opposition à la décentralisation ; le rôle du personnel technique par opposition à celui des ingénieurs ; et si le programme d'application doit couvrir plusieurs milieux environnementaux ou se concentrer sur un seul. Mais quelle que soit la décision, les responsabilités d'un programme changent avec l'évolution du programme. Par exemple, certains programmes centralisés sont décentralisés afin de tirer profit de l'expansion des ressources au niveau local. De même qu'il convient de décentraliser lorsque l'expérience acquise au niveau national peut être efficacement transférée au niveau local. D'autre part, certains programmes décentralisés ont intérêt à être centralisés lorsque les différences parmi les programmes décentralisés engendrent des problèmes au niveau de la pollution transfrontalière ou lorsque certains programmes locaux freinent l'application de prescriptions visant à attirer l'industrie dans la zone concernée.

Le rôle du personnel juridique peut diminuer avec l'évolution des programmes et l'émergence d'un nouveau langage et de procédures juridiques appelés à devenir routiniers. Aux Etats Unis, par exemple, l'application administrative de bon nombre de violations routinières peut être mise en œuvre avec des politiques et des procédures nécessitant une moindre implication d'avocats.

Les programmes fédéraux américains d'application des prescriptions ont été, historiquement, structurés selon des compétences séparées. L'accent est davantage mis désormais sur l'application multimédia. Beaucoup des programmes d'Etats américains ont longtemps fait appel aux programmes multimédias. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement prône vigoureusement l'approche multimédia aux inspections.

## **Evaluation et responsabilisation**

Plusieurs programmes de mise en application s'appuient sur l'information anecdotique pour évaluer le succès tant interne qu'externe. L'évaluation du succès d'un programme ne signifie pas nécessairement la mise au point de nouveaux programmes, surtout lorsque les ressources sont limitées et qu'il n'y a pas de demande d'information du public pour les actions contraignantes. Les programmes américains d'application des prescriptions s'articulent actuellement autour d'un système passablement complexe de responsabilisation et d'évaluation. Ce système évolue avec le temps pour s'adapter aux nécessités de gérer efficacement un programme décentralisé qui retient la responsabilité centralisée de supervision, mais aussi en raison de la nature éminemment publique du processus de supervision. En outre, et du fait que les ressources humaines affectées à l'application des prescriptions ont presque doublé, passant de 14% du personnel fédéral chargé de l'environnement, au début des années 80, à 25% au début des années 90, une plus grande attention est accordée à la manière dont ces ressources œuvrent en vue d'aboutir aux résultats escomptés.